

C0016

2 JOURS

PILOTAGE, MANAGEMENT, RH STRATÉGIE ET ACCOMPAGNEMENT DES CHANGEMENTS

LES CLÉS POUR DÉVELOPPER DES DISPOSITIFS D'HABITAT PARTAGÉ DÉDIÉS AUX SENIORS



PUBLIC

Responsable de la gestion locative.
Cadres dirigeants. Services logement
et urbanisme des collectivités locales.



OBJECTIFS

- › appliquer les cadres réglementaires de l'habitat inclusif, des projets intergénérationnels liés à l'article 20 de la loi ASV et / ou à l'article 109 de la loi ELAN, de la cohabitation intergénérationnelle solidaire
- › construire un projet qui permette de mettre en place et assurer l'animation de dispositifs vivants et pérennes
- › identifier les principes pratiques mis en œuvre pour l'accompagnement.



PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Ce stage est destiné à envisager la pertinence d'un développement de dispositifs d'habitat partagé destinés aux seniors pour des résidences existantes ou dans le cadre de programme dans le neuf.

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Le parc social est impacté par le vieillissement de la population. En effet, un tiers des locataires ont plus de 60 ans et ils seront de plus en plus âgés. Les organismes ont besoin de prendre en compte cette évolution démographique et de bien comprendre les différentes solutions qui ont émergés. En effet, des dispositifs réglementaires alternatifs aux habitats spécifiques dédiés aux personnes âgées (résidence autonomie par exemple) se sont développés depuis plusieurs années : cohabitation intergénérationnelle solidaire, habitat inclusif, projet social intergénérationnel lié à la réservation de logements aux seniors et / ou aux jeunes...

Quels sont les cadres juridiques ? Quel recul a-t-on sur les dispositifs ? Quelles sont les grandes étapes relatives à ces projets, tant en matière de programmation qu'au niveau de l'ingénierie sociale ?

CONTENU

Comment réaliser un diagnostic amont ?

- › les problématiques générales des seniors et des jeunes en matière d'habitat et de lien social
- › les caractéristiques des segments et leurs besoins au sein de son parc
- › quelles sont les différentes possibilités et leurs apports ?
- › quel positionnement selon la démographie de son parc, les dispositifs d'accueil et de lien solidaire existants, les attentes locales...

Méthodologie pour définir un ou plusieurs projets répondant à des objectifs d'optimisation, de diversification ou de fidélisation

- › les principes juridiques des trois différents dispositifs (cohabitation intergénérationnelle solidaire, habitat inclusif, projet sociaux liés à l'article 20 de la loi ASV et ou 109 de la loi ELAN)
- › les grandes étapes d'un projet et savoir les appliquer

Comment définir les modalités de peuplement et d'attribution ?

- › l'importance de l'accompagnement, le rôle de la contractualisation et des chartes
- › les pistes pour des modèles économiques possibles.

ANIMATION

Joachim PASQUET, Directeur de Cohabilis, réseau d'habitat partagé, expert des dispositifs d'accompagnement à destination des seniors et des problématiques propres au logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

30 et 31 mai 2024
21 et 22 novembre 2024

PRIX NET : 1530 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr